



L'EXPERT DU DISPOSITIF CEE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE



Mardi 05 Juin

Une présence sur 3 secteurs

Industrie



Public



Tertiaire



50 Collaborateurs
-> profils expérimentés : technique, expertise CEE, animation commerciale, gestion Grands Comptes, etc.

Sur le marché du CEE

70 TWhc

d'énergie économisée depuis sa création
en 2008

Une expertise réglementaire unique, supportant les instances réglementaires

Participation à l'évolution du dispositif CEE
Veille réglementaire



CertiNergy en quelques mots...

Une filiale du groupe



230 collaborateurs
140 M€ de CA en 2017



CertiNergy accompagne les professionnels à la valorisation de certificats d'économies d'énergies



10 ans d'expérience



45 Millions de CA en 2015

Le CEE - Définition

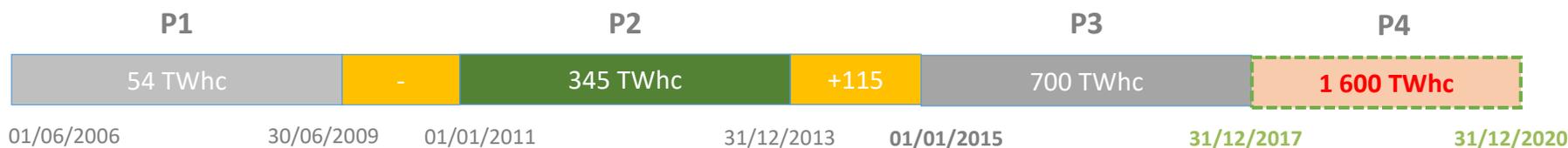
La loi POPE du 13 juillet 2005 fixe les orientations de la politique énergétique de la France et le décret n°2010-1663 fixe les obligations d'économies aux fournisseurs d'énergie.



Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul et de carburant doivent fournir un quota de Certificats d'Economie d'Energie à l'issue d'une période de 3 ans. Le CEE mesure l'économie d'énergie générée par des travaux éligibles.



En cas de non fourniture des Certificats d'Economies d'Energie en fin de période triennale, l'obligé paiera une pénalité libératoire de 20€ / MWhc. Cette pénalité crée un marché d'échanges des CEE.



Le CEE – Le Rôle Actif et Incitatif

- PNCEE
- DGEC



- Fournisseurs d'énergie
- délégataires



- Industrie
- Agriculture
- Transport
- Tertiaire
- Résidentiel
- Réseau



Le Registre National des CEE - EMMY

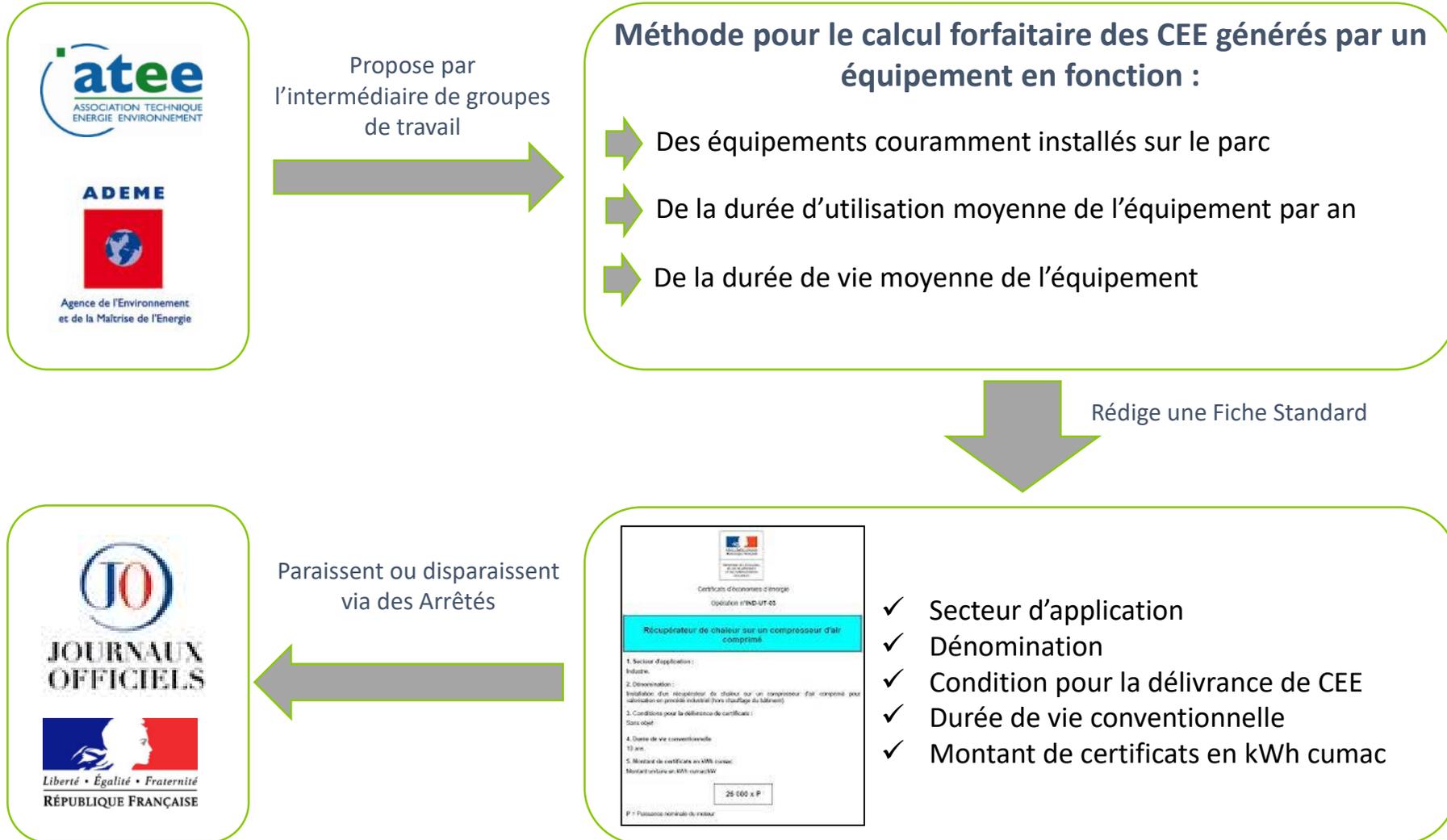
Il permet aux Obligés de déposer leur dossier de demande de CEE
Tous les CEE doivent être validés par le PNCEE.

Cette validation matérialise leur éligibilité.

Tout CEE enregistré sur un compte EMMY a une durée de validité de 3 périodes.

Les CEE peuvent s'acheter et se vendre entre acteurs obligés et non obligés.

Le CEE – Les fiches standardisées





TRAVAUX SUR L'ENVELOPPE

- Isolation de combles et toitures
- Isolation de planchers bas
- Isolation intérieure/extérieurs des murs de façades
- Menuiseries

TRAVAUX SUR LES EQUIPEMENTS



- Récupération de chaleur sur groupe froid
- Installation frigorifique utilisant CO2 sub ou transcritique
- Ventilation hygroréglable et double flux
- Raccordement à un réseau de chaleur urbain,
- Luminaires à LED
- Gestion Technique du Bâtiment
- VEV
- Calorifugeage de réseaux de chauffage et d'ECS
- HP / BP flottante

EXEMPLE DE PRIMES FINANCIERES :

- Calorifugeage des réseaux : 17€ / ml
- Isolation des planchers bas : 15€ / m²
- Lanterneau zénithal : 20€ / m²
- Installation frigorifique CO2 : 30€ / kW installé
- Récup de chaleur sur GP : 200€ / kW élec des compresseurs

** En Zone H1, chauffage combustible*



Guillaume ADER
Responsable Partenariats Publics et Tertiaires

06 38 83 07 76

Tour Montparnasse
33, avenue du Maine - BP 195 - 75755 Paris Cedex 15

